Dispositions 3 - Navires européens

Fiches de bord Jersey Marine Resources - Marche à suivre

1 Généralités

- 1.1 La disponibilité de données statistiques est absolument fondamental pour la bonne gestion des stocks de poissons. Ceci est vital pour évaluer l'état des stocks et la pertinence des mesures de conservation afin qu'une politique de pêche durable puisse être développée et modifiée en constante interaction avec la filière pêche pour que celle-ci soit économiquement stable.
- 1.2 En plus de la nécessité d'un journal de bord version papier ou électronique pour l'UE, lors de la pêche dans les eaux territoriales de Jersey, les navires européens en possession d'une licence de pêche de Jersey doivent également compléter et soumettre un journal de bord montrant un relevé journalier des efforts de pêche et des captures, conformément aux instructions de ces dispositions.
- 1.3 Un journal de bord, au format indiqué dans l'annexe de ces dispositions, doit être complété et envoyé par e-mail à <u>fisheries@gov.je</u> dans les 48 heures suivant le débarquement.

2 Instructions pour remplir les journaux de bord

- 2.1 Les entrées peuvent être complétées électroniquement ou manuellement.
- 2.2 Toutes les sections en haut de page, doivent être complétées pour chaque page soumise.
- 2.3 Date de pêche Enregistrer la date de l'activité de pêche, par exemple : 14/08/2021
- 2.4 Secteur (zone) de pêche Enregistrer le secteur pêché en utilisant les codes de zone indiqués dans la carte des indicatifs régionaux en annexe. Seuls les efforts de pêche et prises du jour des eaux territoriales de Jersey doivent être déclarés.
- 2.5 Si une page n'est pas suffisante, une page supplémentaire doit être complétée.
- 2.6 Le type d'engin de pêche utilisé doit être enregistré en utilisant le code d'engin et la description attenante comme indiqué dans le tableau ci- dessous:

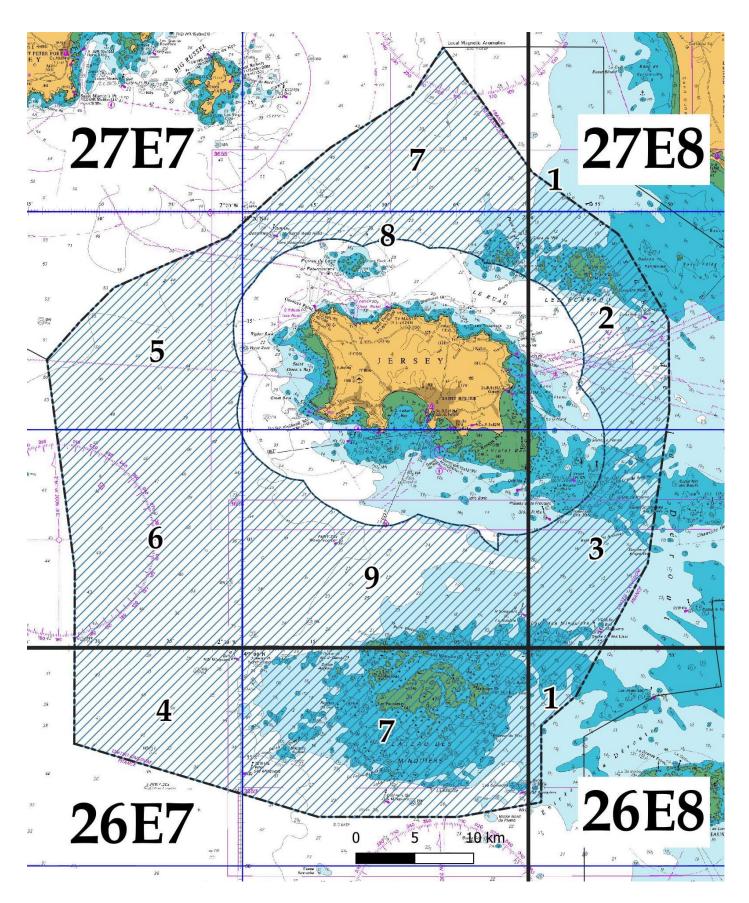
Engin de pêche	Code de l'engin	Description de l'engin utilisé
Drague	DRB	Nombre de dragues et nombre de traits
Chalut de fond à panneaux	ОТВ	Taille des mailles, nombre de chaluts et nombre de traits
Chalut pélagique à panneaux	ОТМ	Taille des mailles, nombre de chaluts et nombre de traits
Chalut à perche	ТВВ	Taille des mailles, nombre de perches et nombre de traits
Chaluts boeuf de fond	PTB	Taille des mailles, nombre de filets et nombre de traits
Chaluts boeuf pélagiques	PTM	Taille des mailles, nombre de filets et nombre de traits
Filet emmêlant / Trémails et filets maillants combinés*	GTN	Taille des mailles, longueur de filets virés
Trémail	GTR	Taille des mailles, longueur de filets virés
Filet maillant	GNS	Taille des mailles, longueur de filets virés
Casiers à bulots	FPO-W	Nombres de casiers levés
Casiers à parloirs ou nasses	FPO-P	Nombres de casiers levés
Casiers classiques (casiers à crabe)	FPO-D	Nombres de casiers levés
Engin de pêche non répertorié ci-dessus		Indiquer l'engin utilisé



ANNEXES

Carte des indicatifs régionaux

A noter que seule la pêche effectuée dans les eaux territoriales de Jersey doit être enregistrée dans les journaux de bord.





fisheries@gov.je 01534 441600

Jersey JE3 5JP Email: Téléphone:

Howard Davis Farm La Route de la Trinite Trinity Marine Resources

JOURNAL DE BORD DU NAVIRE - NAVIRES EUROPEENS PECHANT DANS LES EAUX TERRITORIALES DE JERSEY

Numéro d'enregistrement

Port de débarquement : Nom du capitaine :

Nom de l'armateur: Port de départ :

Nom du navire:

poids vif						
Espèces en kilogrammes de poids vif						
Espèces						
Engin 2						
Engin 1						
Zono do nôcho	an an anoz					
Date de la nôche	Date de la beclie					

Ce journal de bord doit être rempli pour toute activité de pêche et captures dans les eaux territoriales de Jersey. l doit être complété électroniquement ou à la main et soumis dans les 48 h du débarquement par e-mail au :

Licence de pêche de Jersey pour les navires européens: 22 avril 2022

Exemples de journaux de bord

Exemple 1 : Exemple 1 : chalut à panneaux de fond, de maille 95 mm, un seul chalut, 12 traits ou 12 fois que le chalut a été tiré et remonté, pêche dans la sous-zone 27E75

Date	Zone de	Engin 1	Engin 2			Espèces (en kg de poids vif)	g de poids vif)		
	peche	OTB - 95		RJH	BLL	SYX	стс	POL	
01/05/2021	27E75	1 - 12		465	25	140	35	10	

Exemple 2 : 2 barres de 4 dragues = 8 dragues. 10 traits ou 10 fois que les dragues ont été mises à l'eau et remontées, pêche dans la sous-zone 27E75

Date	Zone de	Engin 1	Engin 2			Espèces (en kg de poids vif)
	becne	DRB - 8		SCE	SCR	
02/06/2021	27E76	10		525	20	

Exemple 3 : 450 casiers à bulots et 100 casiers classiques, pêche dans la sous-zone 26E77

Date	Zone de	Engin 1	Engin 2			Espèces (en k	Espèces (en kg de poids vif)	
	peche	FPO – W	FPO - D	WHE	LBE	CRE	SCR	
15/06/2021	26E77	450	100	320	25	45	20	